Nations Unies S/2007/507



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 août 2007

Original : français

Lettre datée du 22 août 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Les récents événements à Gaza et en Cisjordanie rendent une avancée de la dynamique de paix au Moyen-Orient plus urgente que jamais. Le Quatuor, comprenant les Nations Unies, l'Union européenne, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique, a récemment réaffirmé son objectif de promouvoir une fin au conflit en conformité avec la Feuille de route et a exprimé son intention de redoubler ses efforts à cet égard.

L'urgence des récents événements a renforcé la nécessité pour la communauté internationale, eu égard aux obligations des parties, de venir en aide aux Palestiniens alors qu'ils construisent les institutions et l'économie d'un État viable à Gaza et en Cisjordanie, capable de prendre sa place en tant que partenaire productif et prospère en paix avec Israël et ses autres voisins.

En vue de faciliter les efforts à ces fins, le Quatuor a annoncé le 27 juin 2007 la nomination de Tony Blair en tant que Représentant du Quatuor. Son mandat consiste à :

a) Mobiliser l'assistance internationale aux Palestiniens, en collaboration étroite avec les donateurs et les organismes de coordination existants;

b) Aider à identifier et à obtenir le soutien international nécessaire pour faire face aux besoins de gouvernance institutionnelle de l'État palestinien, en se concentrant d'urgence sur l'état de droit;

c) Élaborer des plans pour promouvoir le développement économique palestinien, notamment des partenariats avec le secteur privé, sur la base d'accords convenus précédemment, en particulier en ce qui concerne l'accès et la liberté de mouvement;

d) Assurer la liaison avec d'autres pays en tant que nécessaire en soutien aux objectifs convenus du Quatuor.

En tant que Représentant, M. Blair apportera la continuité et la concentration des efforts nécessaires au travail du Quatuor en soutien aux Palestiniens, dans le cadre des efforts du Quatuor pour promouvoir une fin au conflit en conformité avec la Feuille de route.

Il est prévu qu'à partir du 1er septembre 2007, il consacrera une partie importante de son temps à travailler dans la région avec les parties et autres afin d'aider à la création d'institutions gouvernementales viables et durables

représentatives de tous les Palestiniens, d'une économie forte et d'un climat d'ordre public pour le peuple palestinien.

Les membres du Quatuor sont convenus qu'un bureau du Représentant du Quatuor serait établi à Jérusalem. Le Représentant du Quatuor sera assisté dans son mandat par une petite équipe d'experts détachés par les pays et institutions partenaires.

Le Quatuor a manifesté son encouragement pour un soutien international robuste aux efforts du Représentant. Dans le cadre de la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a approuvé la Feuille de route et encouragé les efforts diplomatiques du Quatuor et d'autres, je vous serais reconnaissant si vous pouviez confirmer le soutien du Conseil aux arrangements proposés. Compte tenu de la nature urgente de la mission de M. Blair, mon intention serait alors de subvenir rapidement aux besoins logistiques, techniques et financiers nécessaires à sa mission.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon